

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NOMBRE DES MEMBRES

37 37 21

37 37 21

Séance du 25 mars 2010

Date de la convocation

02 03 10

Date d'affichage

02 03 10

Objet de la Délibération

2010-03-01

Procès Verbal

CS du 10 décembre 2009

L'an deux mille dix

Et le vingt cinq mars

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis

BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), G.BARO (CdC Orb-Taurou), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), JF FAVETTE (CdC Saint-Chinianais), Y.FRAÏSSE (CdC Minervois), J. HUC (CdC Coteaux & Châteaux), F.GALBE (Commune Poujol/Orb), M.GIL (CdC Orb-Taurou), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), RM.LOSMA (Bédarieux), F.MARTY (CdC Orb Jaur), M.OLMOS (CdC Minervois), J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian), R.PAILLES (Conseil Général), Y.POUJOL (CdC Combes & Taussac), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), A. SICILIANO (CdC Coteaux & Châteaux), E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

SOUS PREFECTURE
REÇU LE
-7 AVR. 2010
SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire

après 300310 réfecture

le 300310 après dépôt au préfet

300310

Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 10 DECEMBRE 2009

Le 10 décembre 2009, à 18h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles se sont réunis à la Salle de Conférences de Murviel-lès-Béziers, sous la présidence de Francis BOUTES.

Présents : J.ARCAS (Conseil Général), JN.BADENAS (Conseil Général), F.BARSSE (Bédarieux), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), D.BEDOS (CdC Coteaux & Chateaux), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), JL.FALIP (Conseil Général), A. FRANCES (CdC Canal-Lirou), JF FAVETTE (CdC Saint-Chinianais), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), M.GIL (CdC Orb-Taurou), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), RM.LOSMA (Bédarieux), G. MARCOUIRE (Conseil Général), K.MESQUIDA (Conseil Général), J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian), R.PAILLES (Conseil Général), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), R.TROPEANO (Conseil Général), E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

Excusés : G.AFFRE (CdC Saint-Chinian), G.BARO (CdC Orb-Taurou) représenté par G.ROUDIER, F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal) représentée par A.FRANCES, J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais), R.CHABBERT (CdC Le Minervois), MA.EDO (CdC Monts d'Orb), Y.FRAÏSSE (CdC Minervois), C.FRANCES (CdC Saint-Chinian) représenté par JF.FAVETTE, F.GALBE (Poujol/Orb), MH LAVASTRE (Bédarieux) représentée par F.BARSSE, A.MARTINEZ (Conseil Général) représenté par F.BOUTES, F.MARTY (CdC Orb Jaur), H.OBIOLS (CdC Canal-Lirou), M.OLMOS (CdC Minervois) représentée par F.BOUTES, Y.POUJOL (CdC Combes & Taussac) représenté par R.TROPEANO.

Assistaient également à la réunion : J.BASSEDE (Pays HLV), C.BOUTES (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV), L.TKACZUK (Pays HLV).

* * *

La séance est ouverte, le quorum étant atteint.

Avant d'engager les travaux du Comité Syndical, le Président souhaite la bienvenue à la délégation tunisienne, venue travailler avec les services du Pays sur le projet de tourisme rural, dans le cadre de la coopération décentralisée.

* * *

2009-12-01 Le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 13 Novembre 2009 est adopté à l'unanimité.

2009-12-02 **Compte Rendu des Décisions du Président :** le Comité Syndical prend acte des décisions du Président, relatives, notamment :

- à la définition d'un Plan Qualité Tourisme sur le Pays, confiée à la société RH Solutions pour un total de 15.000 € TTC,
- à l'attribution d'un marché pour la conception, la fabrication et l'équipement de 4 sites par 30 visioguides, pour un montant de 80.000 € TTC.

2009-12-03 **Budget Primitif 2010 :** Le projet de budget primitif 2010, s'élevant à 3.228.062,18 € en recettes et dépenses, dont 3.129.451 € au titre de la section de fonctionnement et 98.611,18 € au titre de la section d'investissement, est adopté à l'unanimité, étant précisé que :

- l'augmentation, par rapport au BP 2009, s'explique, notamment, par le report important concernant le chapitre «Subventions aux personnes privées», pour 415.000 €, lié aux opérations suivantes : Opération Collective de Modernisation, Opération Façades, Développement Solidaire avec la Tunisie ;
- les charges de personnel restent stables (+ 1,3 %), de même que les autres charges de structure liées au fonctionnement du Pays,
- les contributions statutaires des membres sont inchangées, restant au même niveau depuis 2006.

Une erreur d'écriture est signalée, concernant les opérations d'ordre, pour un montant de 30 €.

2009-12-04 **Appel à contribution statutaire auprès du Conseil Général :** Le rapport portant sur l'appel à contribution statutaire auprès du Conseil Général, à hauteur de 510.000 €, est adopté à l'unanimité.

SOUS-PRÉFET
RECULE
- 7 AVR. 2010

SERVICE COURRIER

2009-12-05 Montant et modalités de versement des participations des membres du Syndicat Mixte : L'assemblée adopte à l'unanimité le principe et les modalités de versement des participations des communes et communautés de communes au Syndicat Mixte, qui s'élèvent à 5 € par habitant, comprenant la participation statutaire (3,5 €/habitant) et la participation au suivi-animation de l'OPAH-RR (1,5 €/habitant).

Il est souligné que, pour la cinquième année consécutive, ces contributions n'ont pas augmenté, *per capita* ; le seul effet est lié à l'assiette (croissance démographique, sur la base retenue de la population déclarée au titre de la DGF).

Le Président rappelle les modalités de versement, arrêtées de manière à ce que les contributions soient payées avant le 30 août.

2009-12-06 Demande de subvention à la Région au titre de l'ingénierie territoriale : Le rapport est adopté à l'unanimité, portant sur une demande de 50.000 € auprès de la Région Languedoc-Roussillon, au titre du soutien à l'ingénierie pour 2010.

2009-12-07 Rapport retiré de l'ordre du jour (sans objet), le tableau des effectifs ayant déjà fait l'objet d'une modification lors du précédent Comité Syndical.

2009-12-08 Désignations : Sont désignés à l'unanimité :

- pour représenter le Pays Haut Languedoc et Vignobles, auprès de la M.L.I Centre Hérault : Madame R. LOSMA,
- pour représenter le Pays Haut Languedoc et Vignobles auprès de l'organigramme Voie Verte du PNR du Haut Languedoc, pour le Comité technique Aménagement : Monsieur JL. FALIP, pour le Comité technique Animation : Madame MH. LAVASTRE ;

Par ailleurs, afin de consolider les commissions thématiques du Pays et appuyer chaque président de commission, sont désignés, également à l'unanimité :

- pour l'Economie : Monsieur G.ROUDIER,
- pour l'Habitat : Monsieur JL. BARTHES,
- pour l'Environnement : Madame M.GIL,
- pour le Patrimoine : Monsieur P.BEZIAT,
- pour la Culture : Madame M.OLMOS,
- pour les Services : Monsieur JF.ESCAFIT,
- pour le Tourisme : Monsieur Pascal BOURGOGNE.

SOUS PREFECTURE
REÇU LE

- 7 AVR. 2010

SERVICE COURRIER

2009-12-09 Habitat : le rapport est adopté à l'unanimité dans ses trois points :

- reconduction du suivi-animation de l'OPAH,
- demande de subvention pour une étude sur le logement public, venant compléter l'étude sur le logement réalisée préalablement à la mise en place de l'OPAH, pour laquelle sont sollicités des cofinancements de l'Etat (CPER), de la Région et du Département, étant précisé que cette étude pourrait être réalisée par un étudiant dans le cadre d'un Master ;
- poursuite de l'opération Façades, qui connaît un démarrage prometteur, la centaine de dossiers devant être dépassée en fin d'année.

2009-12-10 Economie : Le Comité Syndical approuve à l'unanimité les points suivants du rapport :

- poursuite de l'Opération Collective de Modernisation, avec demande de cofinancements :
 - au titre de l'investissement, auprès de l'Etat (FISAC) et du Département,
 - au titre du fonctionnement, auprès de l'Etat (FISAC), de la Région et du Département,
- participation à la synthèse locale économique de l'ouest héraultais, coordonnée par la CCI de Béziers/Saint-Pons, pour un coût de 3.032,18 € pris en charge par le Pays.

Par contre, le Comité Syndical demande que le cadre du schéma des ZAE d'intérêt de Pays offre plus de souplesse tant en termes de critères (superficies plancher, axes de desserte) qu'en date d'application ; les critères d'éligibilité au schéma des ZAE d'intérêt de Pays sont donc amendés en ce sens.

2009-12-11 Culture : Le rapport est adopté à l'unanimité.

L'autofinancement important affiché par le Pays est souligné, étant précisé que cet autofinancement intervient sous forme de billetterie, de mise à disposition de personnel, l'autofinancement en fonds propres intervenant à hauteur de 8.000 €.

Même si, pour des raisons techniques, il n'apparaît pas dans le plan de financement des opérations, l'effort financier des communes qui accueillent un spectacle du Pays est significatif, dans une fourchette variant entre 3.000 et 5.000 €, sous forme de logistique et de fourniture de repas aux membres de l'Orchestre de Pays.

Il convient, en effet, que cet effort financier soit souligné, afin que l'on ne considère pas la fourniture de spectacles du Pays comme un acte gratuit pour la commune d'accueil. Cet apport financier est une forme de cofinancement non négligeable, qui doit être mentionnée.

2009-12-12 Services : Le rapport est adopté à l'unanimité, portant sur :

- la poursuite de l'étude Télémédecine,
- le cofinancement du Relais de Services Publics de Saint-Chinian, porté par le Pays,
- les propositions au titre de la programmation 2010 du CPER-Volet Territorial, comme suit :
 - Relais de Services Publics : 6 x 10.000 € = 60.000 €
 - Cofinancement étude télémédecine = 20.000 €
 - Cofinancement étude logement public = 8.000 €
 - Espace Accueil Jeunes Saint-Pons = 33.926 €
 - Crèche intercommunale de Mons = 30.000 €

2009-12-13 Patrimoine : Le rapport est adopté à l'unanimité.

Au-delà des opérations de caractère de Pays qui concernent l'ensemble du territoire, quelques opérations spécifiques ne portent que sur des communes et communautés de communes déterminées : Visioguides, éditions patrimoniales. Le Comité Syndical rappelle que les communes et communautés de communes concernées par ce type d'opérations doivent assumer l'intégralité de l'autofinancement sur ce type d'opérations ; c'est effectivement le cas pour les opérations précitées : le cofinancement des communes est intégré à l'autofinancement du Pays, pour lequel ces opérations sont sans incidence financière directe.

2009-12-14 Tourisme : Le rapport est adopté à l'unanimité, portant sur :

- l'expertise technique du réseau de sentiers de randonnées dans le Pays,
- l'état des lieux de la signalétique patrimoniale et touristique,
- l'édition de documents de promotion touristique.

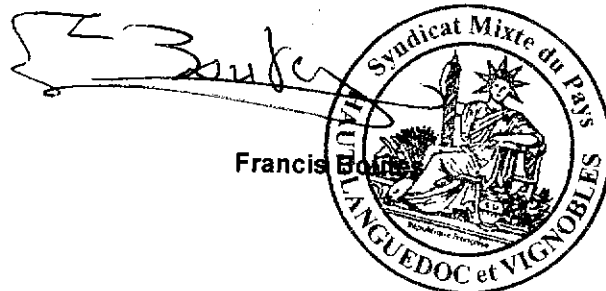
2009-12-15 Environnement : Le rapport est adopté à l'unanimité, portant sur :

- la poursuite de l'action de l'Espace Info Energie,
- la conduite des Rencontres Environnementales du Pays,
- le programme d'animation pour une identité paysagère du Pays.

2009-12-16 Programme Leader : Le rapport est adopté à l'unanimité, concernant le cofinancement de l'animation du programme Leader pour 2010, par les fonds européens et le Département de l'Hérault.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question ne se présentant, le Président lève la séance à 19h45.

Le Président



* * *

SOUS PRÉFECTURE
REÇU LE
-7 AVR. 2010
SERVICE COMMUNIER